Territoire de Belfort
Commune de Chèvremont

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal extraordinaire du 1er octobre 2026

Convocation du 28 septembre 2026

NOMBRE DE MEMBRES AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL : **19**
EN EXERCICE **: 19**
QUI ONT PRIS PART AUX DELIBERATIONS **: 17**

L'an deux mil vingt-six, le premier octobre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement reconvoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Daniel HEIDET, Maire.

Etaient présents : M. HEIDET Jean-Daniel, Maire, Mme FREMY Maria, M. PACAUD Pierre, Mme CESCA Mélanie, M. VAGNEY Fabrice, Adjoints – M. MAMET Benoît, M. TOURNIER Bernard, Mme QUENOT Anne, Mme LECHGUER Najat, Mme BOULANGEOT Bénédicte, M. HILT Julien, M. SCHWALM Michaël, Mme DUSART Claire-Marie, Mme BUFFENOIR Iliona, Conseillers municipaux.

Absents excusés :
Mme ROBIN Béatrice, pouvoir à M. VAGNEY Fabrice
Mme SCHAUER/SATTONNET Agnès, pouvoir donné à Mme DUSART Claire-Marie,
M. BRUN Alain, pouvoir donné à M. HILT Julien,
M. KACHEL Christian,
M. HOUOT Olivier.

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de statuer sur le caractère urgent de la tenue de cette séance, le délai de convocation étant inférieur au délai habituel (3 jours francs).

ORDRE DU JOUR :

1/ Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Madame Anne QUENOT, Conseillère municipale, est nommée secrétaire de séance
Approuvé à l'unanimité

2/ Information relative à la démission d'un(e) conseiller(e) municipal(e) et installation d'un nouveau/nouvelle conseiller(e) municipal(e)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal de la réception, le 8 septembre 2026, de la lettre de démission de son mandat de conseillère municipale de Madame Aurélia TAVERNIER.

Conformément aux dispositions du CGCT, cette démission est effective dès sa réception par Monsieur le Maire, qui en a informé Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort.

Compte tenu de la vacance d'un siège de conseiller municipal (consécutif à cette démission), il est donc procédé à l'appel du suivant de liste (sans application de la parité). La candidate venant sur la liste enregistrée en Préfecture lors du renouvellement général des 15 et 22 mars 2026 immédiatement après le dernier élu est Madame Ilona BUFFENHOIR qui a été informée et convoquée à la présente séance.

Monsieur le Maire procède donc à l'installation de Madame Ilona BUFFENHOIR en qualité de conseillère municipale en remplacement de Madame Aurélia TAVERNIER.

En conséquence, le tableau du conseil municipal sera mis en jour.

3/ Motion relative à l'avenir du bureau de Poste de Chèvremont

Monsieur le Maire expose en propos liminaire que la Commune de Chèvremont dispose d'un bureau de Poste depuis 100 ans. Les locaux sont loués par la Commune a un tarif très modique, volonté assumée afin de préserver le service postal pour les habitants et les entreprises en tant que service public majeur. En 2015, une alerte de fermeture du bureau de Poste a mobilisé les élus. Il y a deux ans, ce service maintenu connaît des modifications d'horaires alignés sur le bureau de poste de Bessoncourt, alors complémentaires. Suite à ces changements, la fréquentation semble avoir baissé.

Monsieur le Maire fait lecture de la motion relative à l'avenir du bureau de poste de Chèvremont.

Il donne ensuite la parole à Monsieur BOUQUET, Président du Conseil Départemental, qui souligne son inquiétude face à l'abandon des espaces ruraux et soutient la motion dans son objectif de conserver un accès au service public. Conscient des impératifs économiques de la Poste, M. Bouquet souhaite que les élus locaux soient consultés pour conserver la complémentarité des horaires adaptées aux habitudes de vie avec la Commune de Bessoncourt.

A son tour, Monsieur BOUCARD, Député, témoigne de son soutien et appuie sur la nécessité d'une concertation pour préserver une banque (postale) au service de la population dans ce bassin de vie. Il s'engage à porter les revendications de la Commune et des élus.

Enfin, Mme MORALLET est invitée à s'exprimer en tant que conseillère départementale du Canton. Elle souligne la nécessité de revenir à la bonne coordination des horaires de ce service postal entre Bessoncourt et Chèvremont.

Monsieur le Maire remercie chacun de leur soutien et invite au vote.

La motion est adoptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire précise qu'une pétition est lancée et mise à disposition en mairie pour celles et ceux qui souhaitent la signer.

Il donne la parole à la salle et notamment aux élus des communes voisines. Monsieur BESANCON, Maire de Bessoncourt, exprime le besoin de conserver la possibilité de retirer de l'argent liquide et de faire vivre les commerces. Que pour ce faire, les citoyens doivent également être moteurs et participer à faire fonctionner les différents services et commerces dans les communes.

Fin de séance : 19h40